



# LE MARCHÉ DE L'AÉRONAUTIQUE ET SPATIAL AU MAROC



## CHIFFRES-CLÉS

Pop. en M	PIB/hab. (USD)	Croissance PIB (%) 2018	Croissance PIB (%) 2019	Note env <sup>t</sup> des affaires
35,8	2 745	2,7	2,5	A4 (convenable)

Sources : HCP, Banque Mondiale, Comptes nationaux



## CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ (1/2)

### Taille du marché

#### Fondamentaux

- En 2005 le secteur aéronautique ne comptait que 2 principaux acteurs : les Ateliers de Maintenance de la RAM et STELIA (anciennement EADS Maroc Aviation). Actuellement, 142 entreprises du secteur sont basées au Maroc.
- Le Maroc est devenu en 2018 le 1er exportateur en Afrique de produits aéronautiques et est considéré aujourd'hui comme le 5ème pays le plus attractif pour l'installation des sous-traitants.
- Le taux d'intégration locale s'établit à 38 % à fin 2019, avec un objectif de 42 % d'ici fin 2020.

#### Tendances et évolutions

- Depuis le lancement du plan Emergence et aujourd'hui du Plan d'accélération industrielle, le secteur croit à un rythme moyen de 20 % par an et a vu son revenu doublé passant de 737,6 M EUR en 2014 à 1,5 Md EUR en 2019.
- D'ici à 2021, le Maroc souhaite que le chiffre d'affaires du secteur aéronautique atteigne 2,4 Md EUR.
- 220 entreprises devraient composer le secteur à l'horizon 2030.

## CHIFFRES DU SECTEUR

Unités industrielles	142
Exportations	1,5 Md € (5,6 % des exportations totales)
Emplois	17 500 salariés
Croissance	20 % annuel
Taux d'intégration locale	38 %

# LE MARCHÉ DE L'AÉRONAUTIQUE ET SPATIAL AU MAROC



## CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ (2/2)

### La concurrence et positionnement de la France

#### La concurrence locale / internationale

Les grands acteurs internationaux des fournisseurs de rang 1 et 2 sont présents au Maroc:

- HEXCEL (USA) : mise en service d'un nouveau site de production de nids d'abeilles destinés à la fabrication de pièces pour les structures d'avions, nacelles et pales d'hélicoptères. L'investissement s'élève à 18 M EUR.
- THYSSENKRUPP AEROSPACE (Allemagne) : Ouverture d'un nouveau site de distribution et transformation de matières premières (3 500 m<sup>2</sup>) au sein du parc industriel d'Ouled Salah à proximité de la zone industrielle de l'aéroport de Casablanca
- La société marocaine EFOA (Groupe We Are) a lancé une nouvelle unité de production (2 350 m<sup>2</sup>) spécialisée dans l'outillage et la fabrication des pièces élémentaires chaudronnées et des sous-ensembles aéronautiques (aéropôle de Casablanca). Le montant de l'investissement est estimé à 5 M EUR.
- SABCA et SABENA AEROSPACE (Belgique) ont signé un mémorandum d'accord sur le développement d'un partenariat de maintenance d'aéronefs militaires au Maroc.
- LISI AEROSPACE CREUZET avec son usine de 12 000 m<sup>2</sup> et ses 280 salariés est passé sous capital Allemand suite à son rachat par le fonds Quantum Capital Partners,
- E2IP TECHNOLOGIES (Canada) travaillant sur l'électronique imprimable s'est implanté au Maroc, avec un site de fabrication de 6 000 m<sup>2</sup>,
- SPIRIT AEROSYSTEMS (USA) a repris les usines et les opérations de BOMBARDIER au Maroc pour un total de 500M \$ plus 700M \$ de reprise de passifs. Les autres candidats étaient AIRBUS (France) et GKN (Angleterre).

#### Le positionnement de l'offre française

- Présence renforcée du groupe SAFRAN avec ses filiales: Labinal, Safran Engineering Service, Matis, Aircelle, Snecma.
- Le Maroc compte d'autres implantations françaises : CHATAL, STELIA AEROSPACE, FIGEAC AERO, ZODIAC AÉROSPACE MAROC, THALES, EOLANE, SOURIAU, D.L. AÉROTECHNOLOGIE, LES ATELIERS DE LA HAUTE GARONNE.
- LE PISTON FRANÇAIS, qui devrait ouvrir une usine de 4 000 m<sup>2</sup> à Casablanca en 2020. Le groupe projette de l'agrandir à 11 000 m<sup>2</sup> en 2024
- NEXTEAM GROUP le groupe a investi dans des locaux de 2 500 m<sup>2</sup> à Mohammedia et ambitionne d'accueillir 80 salariés d'ici à 2022.
- LAROCHE GROUP va ouvrir une filiale à la technopole de Nouaceur : l'investissement envisagé est d'environ 3 M €.
- HUTCHINSON figure parmi les premiers opérateurs à avoir intégré l'écosystème BOEING en tant que fournisseur de rang 1.
- LATÉCOËRE : ouverture d'une usine au Maroc en 2018. 6 000 m<sup>2</sup> dédiés à la réalisation des meubles avioniques pour les AIRBUS A350 et A320. L'investissement a représenté plus de 10 M EUR sur 5 ans et 300 emplois.

### ATOUTS DE L'OFFRE FRANÇAISE

- Entreprises de renommée internationale
- Proximité géographique
- Savoir-faire reconnu par les principaux donneurs d'ordres
- Production à forte valeur ajoutée
- Connaissance technique

# LE MARCHÉ DE L'AÉRONAUTIQUE ET SPATIAL AU MAROC



## OPPORTUNITÉS POUR L'OFFRE FRANÇAISE

### Plan d'accélération industriel - 2014/2030:

- Atteindre un taux d'intégration local de 42 % d'ici 2020 - Atteindre les 31 700 emplois - Attirer 80 entreprises supplémentaires d'ici 2030 - Réaliser un CA à l'export de 2,4 Mds EUR.
- Le Plan d'Accélération Industrielle 2014-2020 a introduit une approche nouvelle fondée sur la mise en place d'écosystèmes industriels. Les 6 écosystèmes de la filière aéronautique sont les suivants :

- Assemblage (aérostructures)
- Système électrique, câblage et harnais (EWIS)
- Entretien – réparation et révision (MRO)
- Ingénierie (conception, développement, test, méthodes)
- Moteurs
- Matériaux composites

### Une filière structurée:

Le GIMAS (Groupement des industries marocaines aéronautiques et spatiales), crée il y a 20 ans, rassemble 142 entreprises opérant dans le secteur aéronautique et spatial au Maroc, représentant 17 500 employés hautement qualifiés.

### Ecosystème Boeing :

- Convention signée en 2016 dont l'objectif est de créer son propre écosystème industriel au Maroc en développant sa plateforme sourcing. Le Royaume et Boeing partagent des objectifs communs en matière de création d'emplois 8 700 postes et de richesse 1 Md EUR d'impact économique d'ici 2028. Suite au protocole, 9 fournisseurs, directs ou indirects ont rejoints l'écosystème dont HUTCHINSON et TDM AEROSPACE.

### Main d'œuvre :

- L'Institut des Métiers de l'Aéronautique et l'Institut Spécialisé des Métiers de l'Aéronautique et la Logistique Aéroportuaire proposent des modèles de formation dédiés aux métiers du MRO, de l'EWIS, et de l'assemblage afin de répondre aux besoins évolutifs des opérateurs de la filière en ressources humaines qualifiées.

## SECTEURS PORTEURS

- Electronique embarquée de commande et de cockpit
- Usinage de précision
- Chaudronnerie
- Câblage/système électrique
- Traitement thermique
- Traitement de surface
- Aérostructure
- Bureau d'études / d'ingénierie
- Fabrication de pièces moteurs



## CLÉS D'ACCÈS

### Le profil des partenaires commerciaux / Approche commerciale à privilégier

- Le marché nécessite une certaine proximité avec les donneurs d'ordres soit en s'implantant localement, soit en trouvant des sous-traitants ou des partenaires de représentation.

### La réglementation spécifique

#### Incidations fiscales

- Exonération les 5 premières années puis taux d'imposition uniforme à 15% sur le chiffre d'affaire local et à l'export pour les entreprises installées dans des zones d'accélération industrielle.
- Pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020, l'imposition des entreprises exportatrices sera assurée aux taux du barème progressif. Toutefois, le taux appliqué à la tranche dont le montant du bénéfice net est supérieur à 100 000 € sera fixé à 20%.
- Exonération du droit d'importation des biens d'équipement, matériels et outillages nécessaires à la réalisation d'un projet d'investissement dont le montant est supérieur à 20 M EUR.
- Exonération de la TVA à l'importation des biens d'équipement, matériels et outillages nécessaires à la réalisation d'un projet d'investissement dont le montant est supérieur à 20 M EUR, cette exonération est étendue aux parties, pièces détachées et accessoires importés en même temps que les équipements précités.

#### Incidations financières

- Accès au fonds Hassan II : 15 % maximum du montant total de l'investissement plafonné à 3 M EUR (30 % du coût du bâtiment sur une base maximum de 200 EUR HT / m<sup>2</sup> ; 15 % de l'acquisition des biens d'équipement neufs entre autres.
- Soutien du fonds dédié aux écosystèmes : prime d'incitation à l'investissement, prime d'intégration locale, appui aux métiers piliers pouvant atteindre 30 % du montant total de l'investissement.

### NIVEAU DE TAXATION

- Exonération des droits de douanes des équipements et pièces fabriqués en UE.
- Exonération de la TVA selon les produits et la zone d'exportation (zone franche).
- Taxe parafiscale de 0,25 %



## POUR ALLER PLUS LOIN

### Procurez-vous les Guides des affaires Business France

Pour comprendre les spécificités commerciales des différents pays et vous aider à faire les bons choix : de l'information très opérationnelle assortie de conseils précieux. Commandez-le en ligne :

<https://www.businessfrance.fr/export-s-informer-tous-les-guides-des-affaires>

### Retrouvez toutes les publications Business France sur le Maroc en suivant ce lien :

<https://www.businessfrance.fr/export-s-informer>

## LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER

### Pour connaître les grands RDV sur le secteur :

Aerospace Meetings – 26 au 28 Octobre 2021 - Casablanca  
Marrakech Air Show - 15 et 16 Septembre 2020 - Marrakech

<https://www.businessfrance.fr/export-agenda>



**LES TALENTS, VOTRE MEILLEUR ATOUT  
À L'INTERNATIONAL !**  
[businessfrance.fr/vie-home](https://businessfrance.fr/vie-home)

**VIE**



@BF\_VIE  
N° Violet 0810 659 659

## NOUS CONTACTER

Chambre de Commerce et d'Industrie  
Française au Maroc

15 avenue Mers Sultan

20130 Casablanca

Maroc

[www.cfcim.org](http://www.cfcim.org)

Afraa SAMID, Chargée de filière Industrie  
Infrastructures et Mines

Tél. : +212 (0) 5 22 43 96 49

[asamid@cfcim.org](mailto:asamid@cfcim.org)



© CFCIM - Chambre de Commerce et d'Industrie Française au Maroc,  
Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de la CFCIM, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité  
La CFCIM ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. La CFCIM ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable d'éventuels changements.